

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 janvier 2024 (18H30)

Procès-verbal affiché en mairie le

Secrétaire de séance : Matthieu DEFRANCE

N°	Rapporteur	Classification Préfecture	Objet de la délibération	VOTE
V_DEL_2024_001	Laëtitia REMOISSENET	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Élection partielle intégrale 2024 - Installation du nouveau conseil municipal	VOTE : UNANIMITE
V_DEL_2024_002	Jean-Yves GUYOT	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Élection du Maire	VOTE : UNANIMITE
V_DEL_2024_003	Laëtitia REMOISSENET	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Détermination du nombre de postes d'adjoints au maire	VOTE : UNANIMITE
V_DEL_2024_004	Laëtitia REMOISSENET	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Désignation des adjoints au maire	VOTE : 25 POUR ET 4 ABSTENTION(S)
V_DEL_2024_005	Laëtitia REMOISSENET	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Charte de l'élu local - Lecture et distribution	VOTE : UNANIMITE
V_DEL_2024_006	Laëtitia REMOISSENET	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Proclamation du tableau officiel du conseil municipal	VOTE : 26 POUR ET 3 ABSTENTION(S) ABSTENTIONS : Marie ALIAGA, Yannick MAREAU, Emilienne KERE

N°	Rapporteur	Classification Préfecture	Objet de la délibération	VOTE
V_DEL_2024_007	Laëtitia REMOISSENET	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Délégation permanente - Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire	VOTE : UNANIMITE
V_DEL_2024_008	Laëtitia REMOISSENET	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Indemnités de fonctions du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux délégués	VOTE : 26 POUR ET 3 ABSTENTION(S) ABSTENTIONS : Marie ALIAGA, Yannick MAREAU, Emilienne KERE
V_DEL_2024_009	Laëtitia REMOISSENET	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Remboursement des frais de garde d'enfants ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées en raison de la participation des élus aux réunions obligatoires	VOTE : UNANIMITE
V_DEL_2024_010	Laëtitia REMOISSENET	FONCTION PUBLIQUE	Création d'un emploi permanent de collaborateur de cabinet à compter du 13 janvier 2024	VOTE : UNANIMITE
V_DEL_2024_011	Laëtitia REMOISSENET	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Rappel des Décisions du Maire prises en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales / Période du 23 novembre 2023 au 05 janvier 2024	VOTE : UNANIMITE